



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 mai 2023

L'an 2023, le 23 mai à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Salle du Centenaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 19 mai 2023.

Présents : M. Walter MARTIN, Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON, M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET, M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, Mme Sylvie DEBARD, M. Eric PERRET, M. Jean-Louis BALLUTO, Mme Colette MASNADA, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Patricia CUZENARD, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET, Mme Morgane SARTORETTI, Mme Marina ALBANO

Absents : Mme Véronique PARRATON, M. David LAURENT

Secrétaire de séance : Mme Sylvie DEBARD

M. le Maire annonce que Mme PARRATON lui a fait part de son intention de démissionner de tout mandat municipal. Dans sa lettre adressée en Préfecture Mme PARRATON évoque des raisons personnelles et souligne avoir apprécié le travail effectué avec M. le Maire et l'ensemble des conseillers. La démission entrera en vigueur lorsque Mme la Préfète l'aura acceptée, et dès lors le Conseil installera la suivante de liste et procédera à l'élection d'une nouvelle adjointe.

Le compte-rendu d'avril est approuvé à l'unanimité avec une rectification sur le rallye des cinq châteaux.

Environnement – Avis portant sur une demande d'autorisation en vue d'exploiter un élevage de poulets à Bresse Vallons

M. le Maire rapporte que la Préfecture sollicite l'avis du Conseil dans le cadre de l'enquête publique relative à un élevage de 55 000 poulets de chair sur le territoire de l'ancienne commune d'Etrez. Dans son mémoire l'exploitant détaille les aspects techniques, environnementaux et économiques du projet, il compte réemployer des infrastructures préexistantes dédiées à l'élevage de dindes sans modification ni extension pour accueillir désormais des poulets. Le plan d'épandage des effluents élaboré mentionne deux parcelles potentiellement concernées à Attignat, avec des explications fournies et précises, ce qui laisse présager un faible impact environnemental pour notre commune. Après discussion le Conseil émet un avis favorable à ce projet (17 voix pour, 3 abstentions, Mme RAVET ne prend pas part au vote).

M. le Maire ouvre une parenthèse au sujet du dossier Soleval prévoyant l'incinération de plumes de volatiles à Viriat et leur épandage à Attignat. Le Coderst ayant rendu une position mitigée (parfaite égalité) c'est Mme la Préfète qui devra trancher. Pour rappel les conseils de Viriat et Attignat avaient voté contre en septembre dernier.

Finances – Demandes de subvention

Afin de respecter les délais de candidature, le Conseil autorise M. le Maire à constituer et déposer les demandes de subvention suivantes :

Projet	Financier	Fonds	Montant espéré
Construction cantine-garderie	Conseil départemental	Équipements structurants	150 k€
		Transition écologique	300 k€
	Grand Bourg	Plan d'équipement territorial	400 k€
Aménagement d'une médiathèque au Château	Etat - DETR	Performance énergétique Accessibilité	575 k€
Rénovation de la Mairie	Etat - Fonds vert	Performance énergétique	
Liaisons douces Crangeat-Le Bourg et Écoliers-Stade	Grand Bourg	Urbanisme durable : études de faisabilité	

Zone d'activités – Conventions de servitude avec Enedis

Le Conseil valide des conventions de servitude avec Enedis visant à déposer une ligne aérienne et à l'implanter en souterrain dans une parcelle municipale située en zone d'activités.

Zone d'activités – Décision quant à une subdélégation du droit de préemption à Grand Bourg agglomération

Grand Bourg Agglo souhaite harmoniser le fonctionnement des zones d'activités sur les plans de la fiscalité, de l'aménagement, de l'entretien, des règles d'urbanisme. La Communauté d'agglomération demande à présent aux communes de lui déléguer le droit de préemption urbain, utilisable lorsque l'acquisition d'un bien foncier répond à un but d'intérêt général. M. le Maire ne remet pas en cause la nécessité d'harmonisation et de maîtrise du foncier économique par GBA. Il évoque cependant le périmètre de la zone considérée sur les documents communautaires et pose la question du devenir des 35 ha de bois classés en 2AUX que la commune souhaite maîtriser. Dans ces conditions, W Martin souhaite continuer de transférer au cas par cas le droit de préemption à l'agglomération comme il le fait depuis son premier mandat. A l'unanimité le conseil refuse le transfert du droit de préemption à l'Agglomération.

Aménagement – Entrée au capital de la société publique locale « In Terra »

Monsieur le Maire explique que la société publique locale « In Terra » a été créée en 2013 afin de mettre en œuvre tout type de projet relevant de l'aménagement urbain, de la construction, du développement économique et du tourisme, pour le compte des collectivités locales actionnaires dans le respect des orientations définies par les élus. Elle a prouvé son savoir-faire au travers de réalisations emblématiques comme le parc d'activités Cadran, la voie verte La Traverse, la requalification de la Plaine tonique ou le centre-village de Montrevel-en-Bresse. In Terra propose d'élargir son actionnariat aux communes volontaires par la souscription de 5 actions minimum d'une valeur faciale de 500 €. Le Conseil accepte à l'unanimité l'entrée au capital de la société publique locale In Terra pour un montant total de 2 500 €.

Rapports divers

- La porte ouverte de l'école du 13 mai a connu une bonne affluence.
- Au terme des derniers échanges avec l'Inspectrice d'académie au sujet des effectifs scolaires, nous compterions 306 élèves répartis auxquels s'ajoutent les élèves de la classe ULIS.
- L'enquête publique sur la modification K du plan local d'urbanisme se terminait le 17 mai.
- La journée-découverte des associations est décalée au 9 septembre.
- Le bulletin municipal va être imprimé et distribué.

Prochain Conseil municipal le 20 juin

Séance levée à 22h10

La Secrétaire de séance,
Sylvie DEBARD

Le Maire,
Walter MARTIN